



Pour une **éducation numérique** plutôt qu'une **interdiction illusoire**

Publié le 25 février 2026, mis à jour le 3 mars 2026 à 10h18 Lecture ~4 minutes

Les Ceméa, mouvement d'Éducation populaire, pensent que cette loi adoptée le 26 janvier 2026 pour interdire l'accès aux réseaux sociaux aux mineur-es de moins de 15 ans risque d'aggraver la situation en poussant les jeunes vers des usages clandestins, sans résoudre les problèmes de fond.



Les Ceméa, mouvement d'Éducation populaire, pensent que cette loi adoptée le 26 janvier 2026 pour interdire l'accès aux réseaux sociaux aux mineur-es de moins de 15 ans risque d'aggraver la situation en poussant les jeunes vers des usages clandestins, sans résoudre les problèmes de fond.



Municipales 2026 – Quelle place pour les politiques éducatives, sociales et culturelles dans les programmes ?

Mouvement pédagogique d'Éducation nouvelle et association historique d'Éducation populaire, les Ceméa agissent chaque jour aux côtés des collectivités pour construire des territoires plus justes, plus solidaires et plus émancipateurs.

Éducation, jeunesse, culture, cohésion sociale, transition écologique : ces enjeux, au cœur des compétences municipales, exigent des réponses ambitieuses, concrètes et ancrées dans les réalités locales.

À l'occasion des élections municipales de 2026, nous souhaitons mieux comprendre **la place que les listes candidates accordent aux politiques éducatives, sociales et culturelles dans leurs programmes**, ainsi que les priorités et les moyens qu'elles entendent mobiliser pour le prochain mandat.

Ce questionnaire a donc pour objectif **d'évaluer les engagements proposés**, d'identifier les marges de manœuvre des futures équipes et de repérer les dynamiques locales qui contribueront à renforcer l'action éducative et sociale dans les communes de plus de 50 000 habitant·es.

Les réponses permettront d'alimenter une **synthèse nationale**, rendue publique, afin d'éclairer le débat démocratique et d'accompagner les collectivités qui souhaitent passer de l'intention à l'action.

----- Courriel original -----

Objet: Municipales 2026 - Quelle place pour les politiques éducatives, sociales et culturelles dans les programmes ?

Date: 11.02.2026 15:28

De: Municipales CEMEA <municipales@cemea.asso.fr>

À:

Madame, Monsieur,

Mouvement pédagogique d'Éducation nouvelle et association historique d'Éducation populaire, les Ceméa agissent chaque jour aux côtés des collectivités pour construire des territoires plus justes, plus solidaires et plus émancipateurs.

Éducation, jeunesse, culture, cohésion sociale, transition écologique : ces enjeux, au cœur des compétences municipales, exigent des réponses ambitieuses, concrètes et ancrées dans les réalités locales.

À l'occasion des élections municipales de 2026, nous souhaitons mieux comprendre la place que votre liste accorde aux politiques éducatives, sociales et culturelles dans son programme, ainsi que les priorités et les moyens que vous entendez mobiliser pour le prochain mandat.

Nous vous invitons ainsi à répondre au questionnaire accessible à l'adresse suivante :

<https://questions.cemea.asso.fr/index.php/636322?lang=fr>

Ce questionnaire vise à évaluer les engagements proposés, à identifier les marges de manœuvre des futures équipes municipales et à repérer les dynamiques locales susceptibles de renforcer l'action éducative et sociale dans les communes de plus de 50 000 habitant-es.

Les réponses recueillies permettront d'alimenter une synthèse nationale, rendue publique, afin d'éclairer le débat démocratique et d'accompagner les collectivités qui souhaitent passer de l'intention à l'action.

Nous vous remercions par avance du temps que vous consacrerez à cette démarche et restons à votre disposition pour tout échange complémentaire.

Bien cordialement,

Jean-Baptiste Clerico,
Directeur général de l'association nationale des Ceméa